



## Cacul de plus value par notaire

-----  
Par didierdidier

bonjour

je suis propriétaire d'une boutique (artisan) avec les murs( un appartement au dessus innocupé)depuis 21 ans.

elle est en vente et mon notaire m'a annoncé 38% de plus value sur la vente!!! (60000? de plus value sur 150000? de prix de vente)

est-ce une erreur, n'y a t-il pas un abattement?

merci